

ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS

Adresse: 92290 CHATENAY MALABRY
Coordonnées GPS: 48.77014368014956,
 2.2492253780364995
Cadastre: K107, K111, K102

Commune: CHATENAY MALABRY
Code Insee: 92019

Reference d'édition: 1609072
Date d'édition: 30/11/2021

Vendeur-Bailleur:
 PITCH IMMO
Acquéreur-locataire:



PEB : NON

Radon : NIVEAU 1

18 BASIAS, 0 BASOL, 0 ICPE

SEISME : NIVEAU 1

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

Type	Exposition	Plan de prevention		
Informatif PEB	NON	Le bien n'est pas situé dans un zonage réglementaire du plan d'exposition au bruit		
PPR Naturel SEISME	OUI	Zonage réglementaire sur la sismicité : Niveau 1		
PPR Naturel RADON	OUI	Commune à potentiel radon de niveau 1		
Informatif Sols Argileux	OUI	Niveau de risque : Moyen Une étude géotechnique est obligatoire sur cette parcelle en cas de construction ou modification du Bati. (Loi ELAN, Article 68)		
PPR Naturels Mouvement de terrain	NON	Mouvement de terrain Affaissements et effondrements (cavités souterraines)	Approuvé	07/08/1985
		Mouvement de terrain Affaissements et effondrements (cavités souterraines)	Approuvé	07/08/1985
PPR Miniers	NON	La commune ne dispose d'aucun plan de prevention des risques Miniers		
PPR Technologiques	NON	La commune ne dispose d'aucun plan de prevention des risques Technologiques		

DOCUMENTS RÉGLEMENTAIRES ET REFERENCES

<https://www.info-risques.com/short/VQYFH>

En cliquant sur le lien suivant ci-dessus vous trouverez toutes les informations préfectorales et les documents de références et les annexes qui ont permis la réalisation de ce document.

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

N° DCPAT 2020_81

du 28 JUIL. 2020

Mis à jour le

2. Adresse

code postal ou Insee

commune

444 Avenue de la Division Leclerc 92290 Châtenay-Malabry / Parcelles: K107 - K111 - K102

92290

CHATENAY MALABRY

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques naturels (PPRN)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR N

Oui

Non

X

prescrit

anticipé

approuvé

date

Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :

inondation

crue torrentielle

remontée de nappe

avalanches

cyclone

mouvements de terrain

sécheresse géotechnique

feux de forêt

séisme

volcan

autres

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN

Oui

Non

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés

Oui

Non

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPRM)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR M

Oui

Non

X

prescrit

anticipé

approuvé

date

Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :

mouvements de terrain

autres

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM

Oui

Non

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés

Oui

Non

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRT)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR T prescrit et non encore approuvé

Oui

Non

X

Si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à :

effet toxique

effet thermique

effet de surpression

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR T approuvé

Oui

Non

X

Extraits des documents de référence permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte :

> L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement

Oui

Non

L'immeuble est situé en zone de prescription

Oui

Non

Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés

Oui

Non

Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location

Oui

Non

Situation de l'immeuble au regard du zonage sismique réglementaire

L'immeuble se situe dans une commune de sismicité classée en

zone 1

X

zone 2

zone 3

zone 4

zone 5

très faible

faible

modérée

moyenne

forte

Information relative à la pollution de sols

> Le terrain est situé en secteur d'information sur les sols (SIS)

Oui

Non

X

Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire à potentiel radon

> L'immeuble se situe dans une commune à potentiel radon de niveau 3

Oui

Non

X

Situation de l'immeuble au regard d'un plan d'exposition au bruit (PEB)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PEB:

Oui

Non

X

Si oui, les nuisances sonores s'élèvent aux niveau:

zone D

zone C

zone B

zone A

faible

modérée

forte

très forte

Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe N/M/T*

* catastrophe naturelle minière ou technologique

> L'information est mentionnée dans l'acte de vente

Oui

Non

vendeur / bailleur

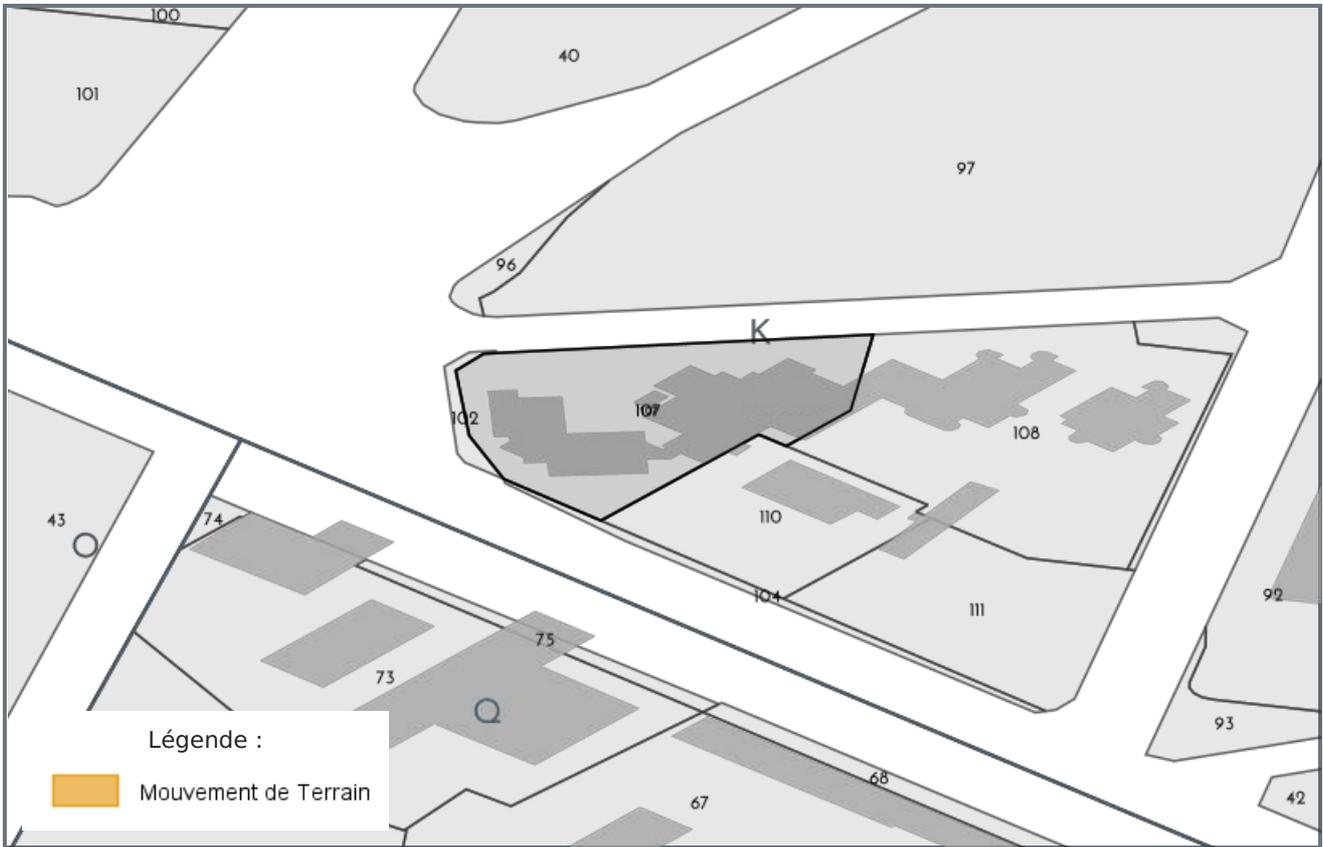
date / lieu

acquéreur / locataire

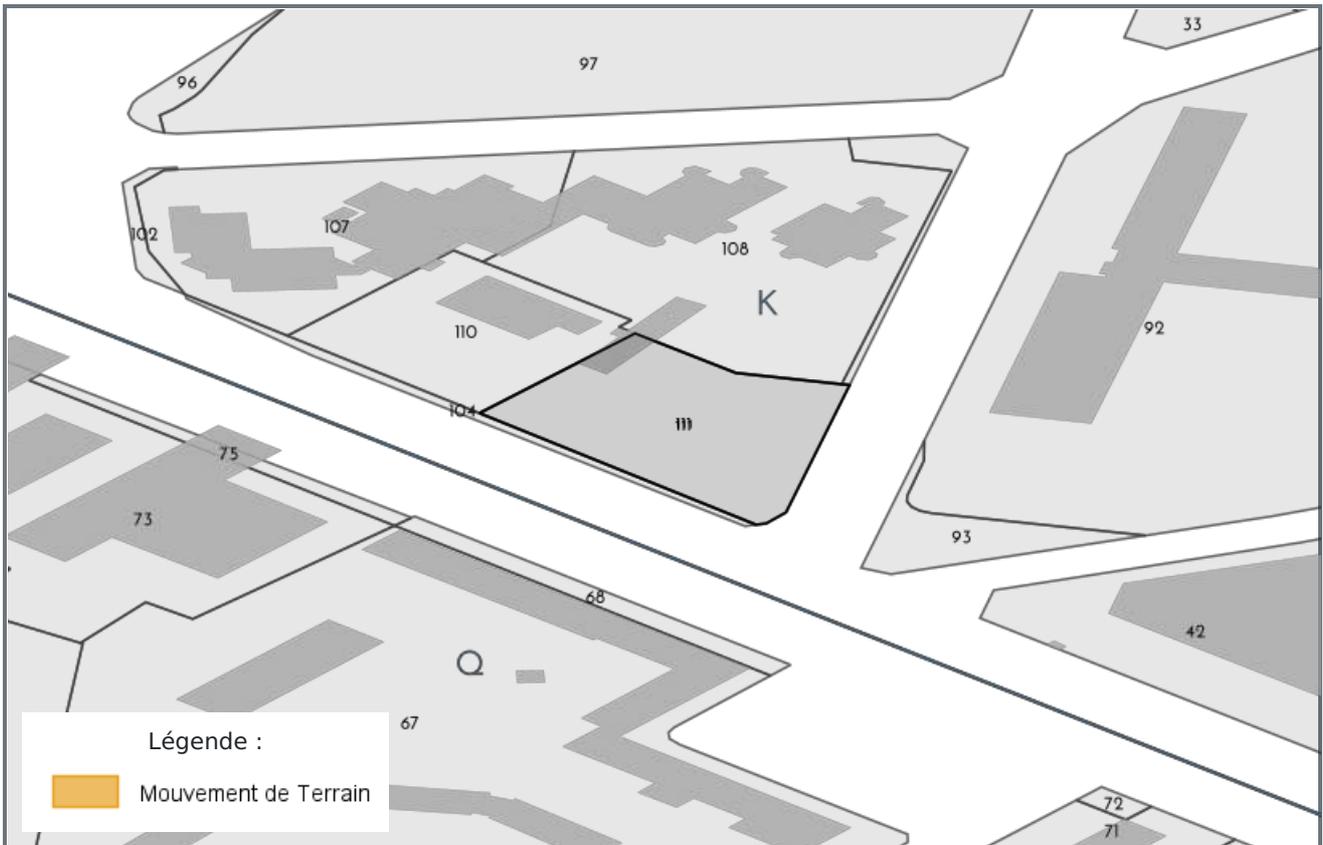
PITCH IMMO

30/11/2021 / CHATENAY MALABRY

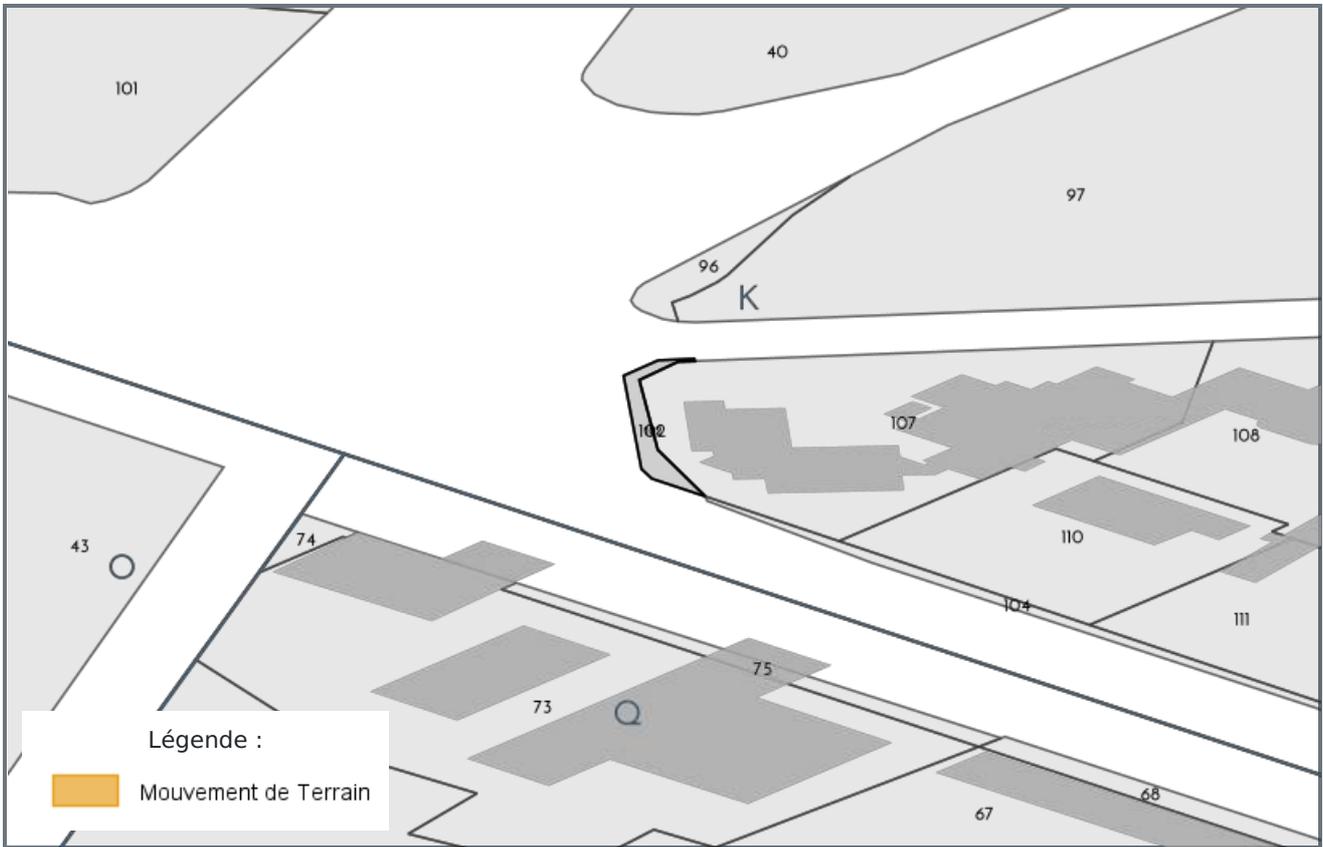
CARTOGRAPHIE DES MOUVEMENTS DE TERRAINS - K107



CARTOGRAPHIE DES MOUVEMENTS DE TERRAINS - K111



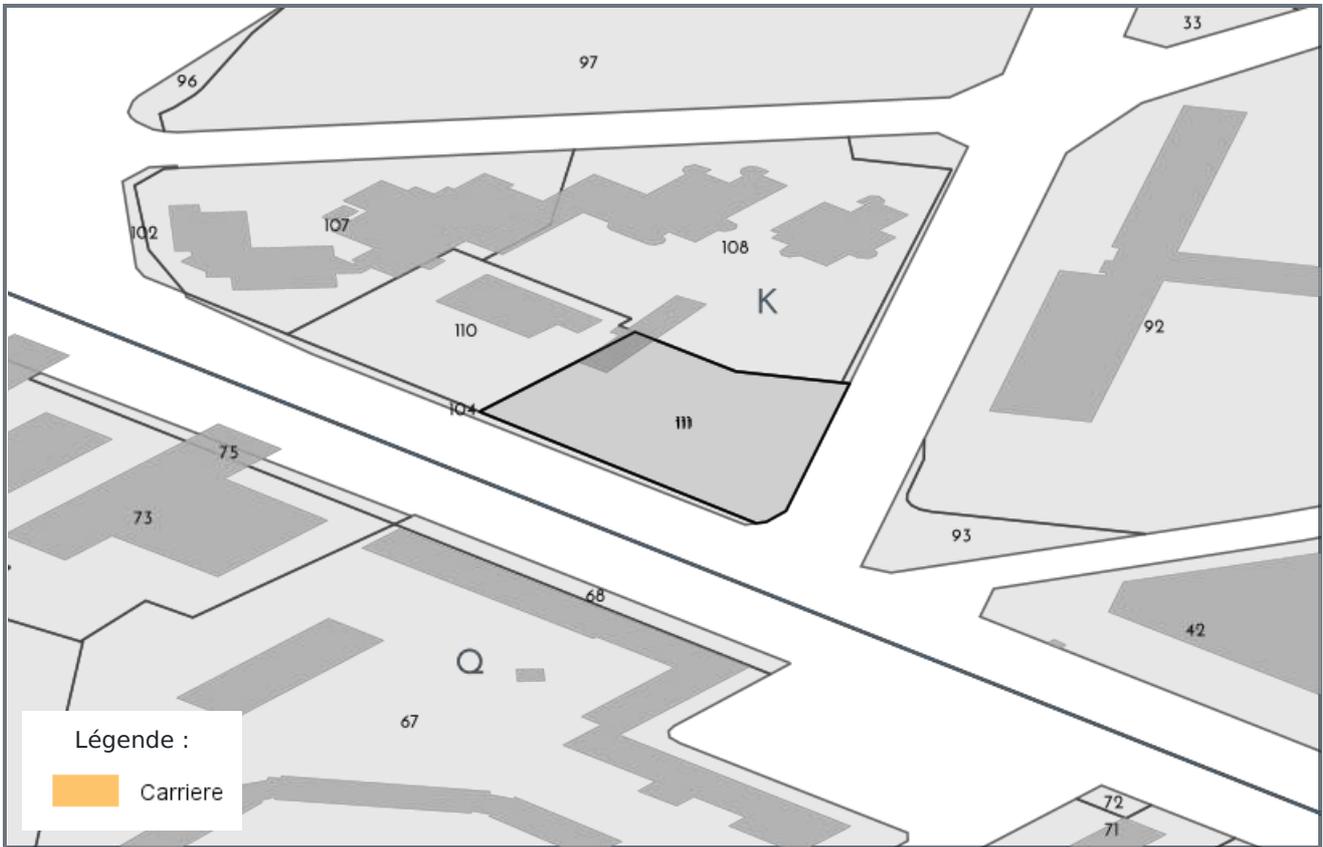
CARTOGRAPHIE DES MOUVEMENTS DE TERRAINS - K102



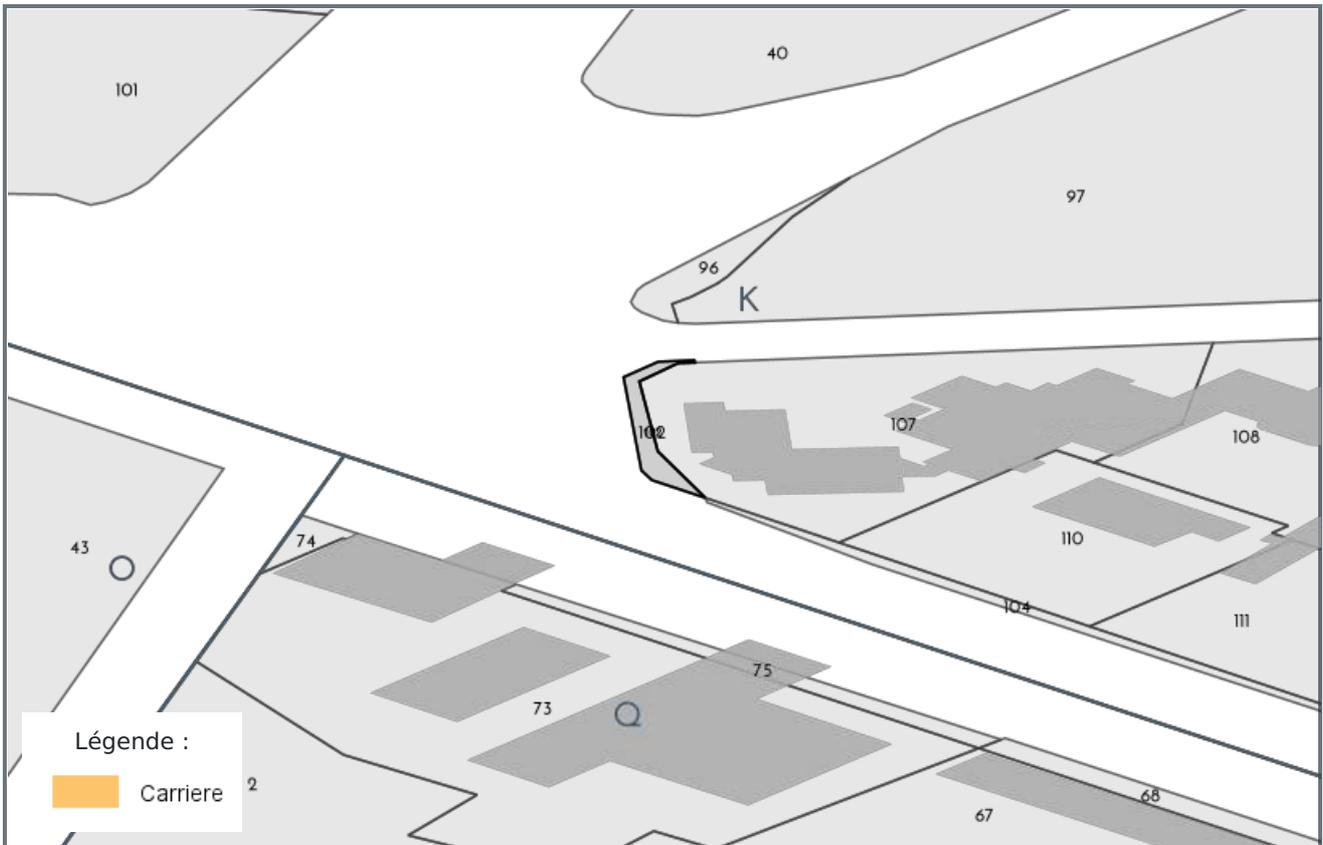
CARTOGRAPHIE DES MOUVEMENTS DE TERRAINS (CARRIÈRE) - K107



CARTOGRAPHIE DES MOUVEMENTS DE TERRAINS (CARRIÈRE) - K111



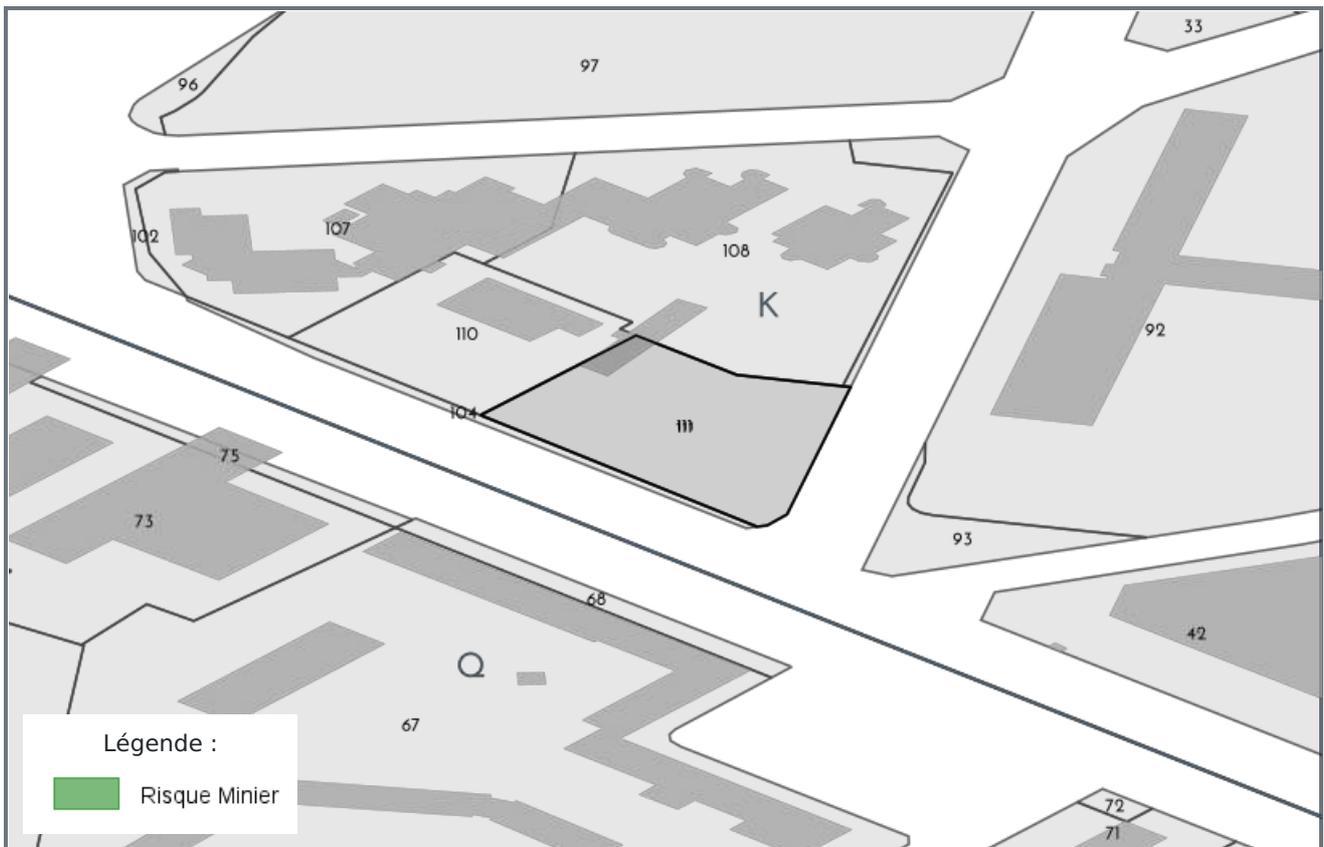
CARTOGRAPHIE DES MOUVEMENTS DE TERRAINS (CARRIÈRE) - K102



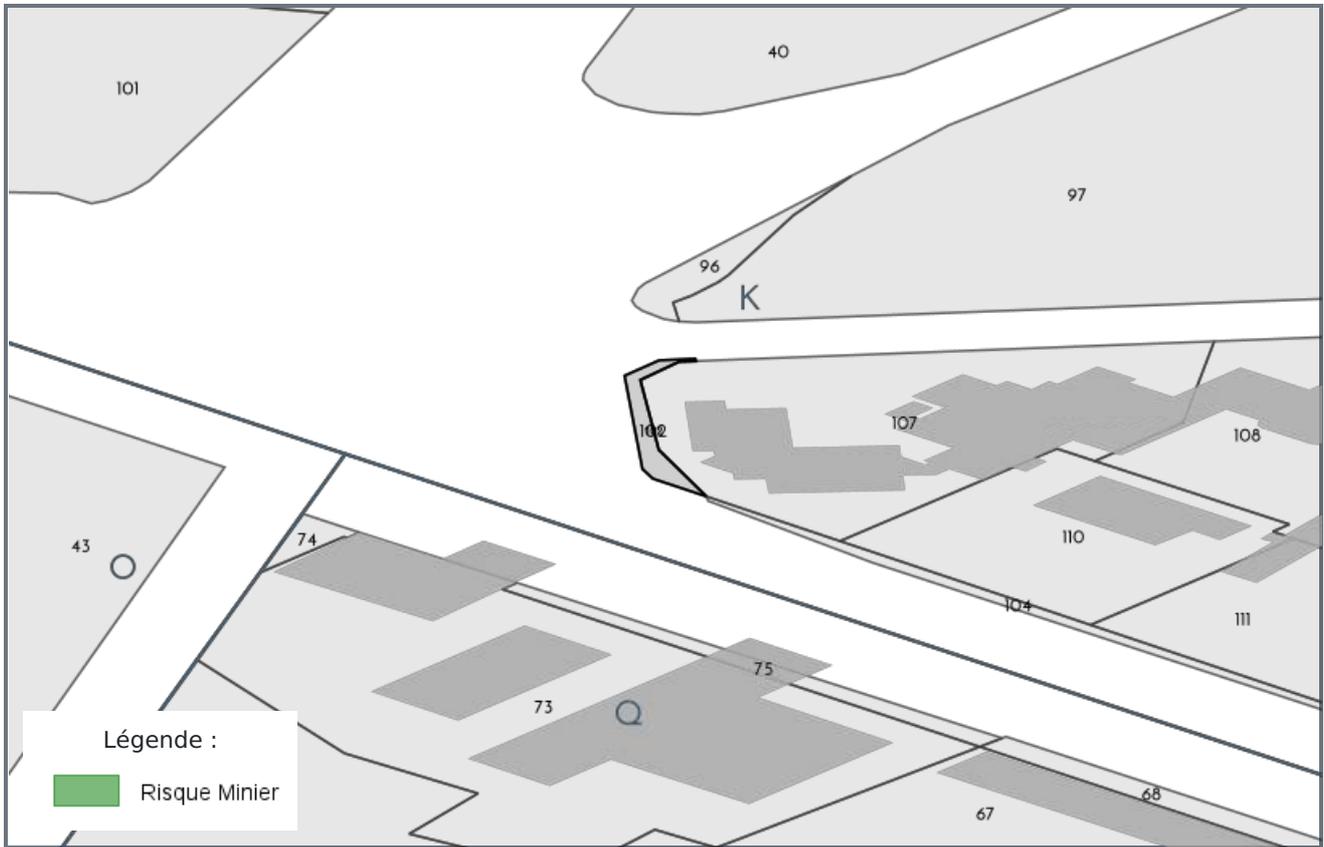
CARTOGRAPHIE DES MOUVEMENTS DE TERRAINS (MINES) - K107



CARTOGRAPHIE DES MOUVEMENTS DE TERRAINS (MINES) - K111



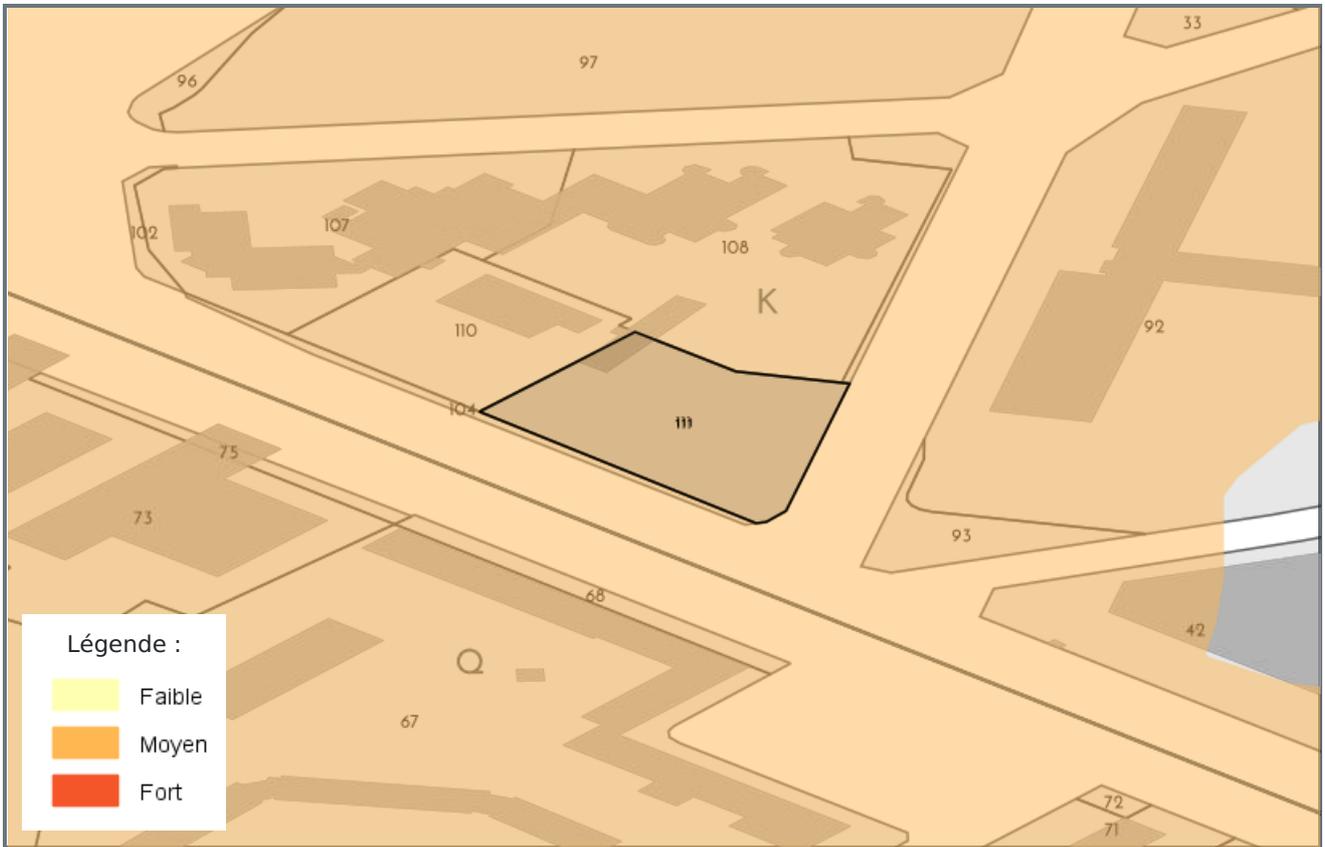
CARTOGRAPHIE DES MOUVEMENTS DE TERRAINS (MINES) - K102



CARTOGRAPHIE DES MOUVEMENTS DE TERRAINS (ARGILES) - K107



CARTOGRAPHIE DES MOUVEMENTS DE TERRAINS (ARGILES) - K111



CARTOGRAPHIE DES MOUVEMENTS DE TERRAINS (ARGILES) - K102



RADON - K107



RADON - K111



RADON - K102



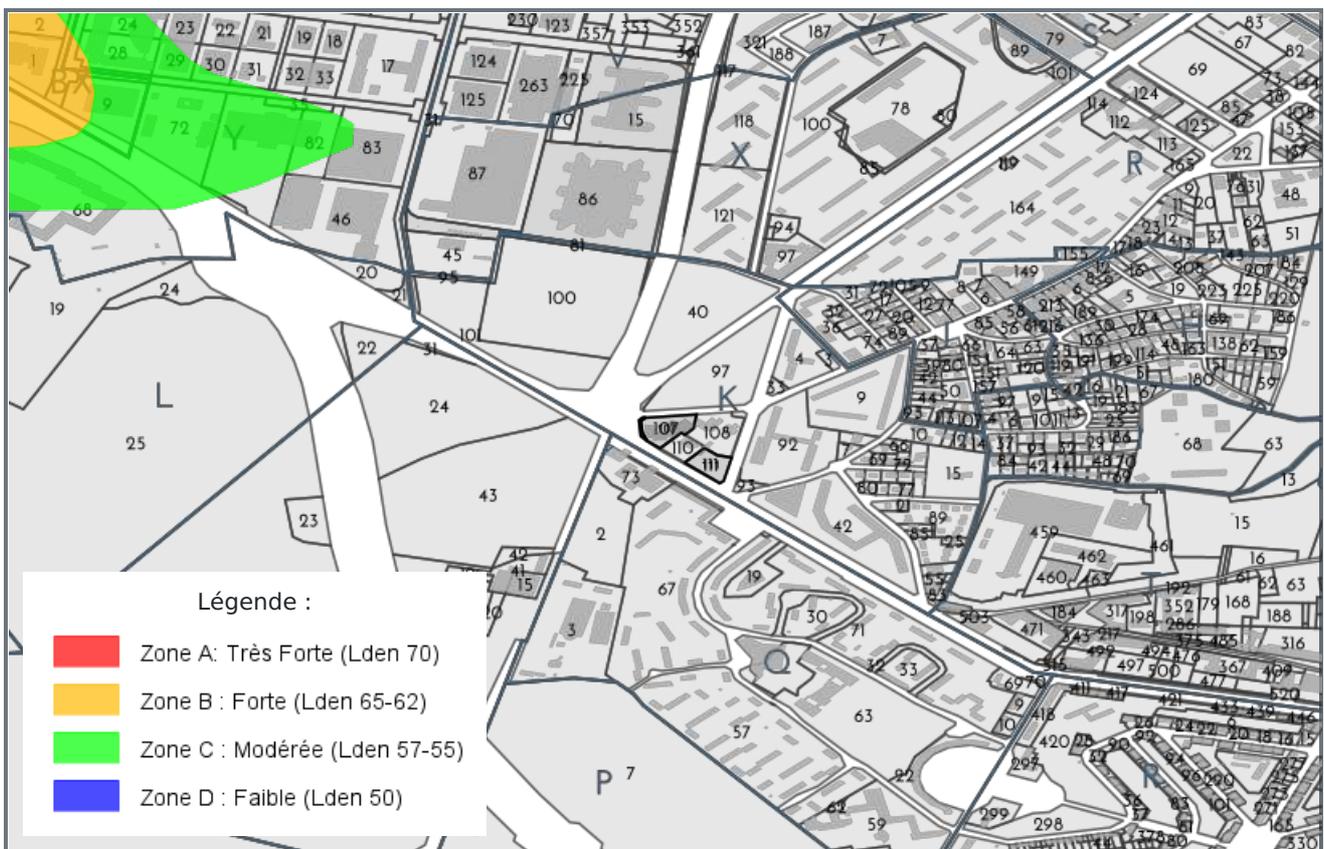
CARTOGRAPHIE DES ZONES SISMIQUES



CARTOGRAPHIE DE POLLUTION DES SOLS (BASOL / BASIAS)



PLAN D'EXPOSITION AUX BRUITS (PEB)



LISTE DES SITES BASIAS (À MOINS DE 500 MÈTRES)
BASE DE DONNÉES DES SITES INDUSTRIELS ET ACTIVITÉS DE SERVICES

Code	Raison social, Activité, Adresse	Distance
IDF9205889	garage des cités (concessionnaire renault), garage, 359 avenue leclerc (de la division) chatenay-malabry (92019)	88 mètres
IDF9206250	station technique chatenay, anc. paris pétrole distribution, anc. société pétrolière d'importation avia, station-service avia, 422 avenue leclerc (de la division) chatenay-malabry (92019)	279 mètres
IDF9206779	alex pressing (m. bouaziz), blanchisserie, 436 avenue leclerc (de la division) chatenay-malabry (92019)	311 mètres
IDF9204079	garage, garage, 6 rue sintès (jean) chatenay-malabry (92019)	411 mètres
IDF9205076	cosmos (sarl), , 23 avenue bois (du) chatenay-malabry (92019)	453 mètres
IDF9204633	carrosserie, carrosserie, 12 avenue bois (du) chatenay-malabry (92019)	471 mètres

LISTE DES SITES BASOL (À MOINS DE 500 MÈTRES)
BASE DE DONNÉES DE POLLUTION DES SOL

Code	Raison social, Activité, Adresse	Distance
Aucun site BASOL a moins de 500 mètres		

LISTE DES SITES ICPE (À MOINS DE 500 MÈTRES)
INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Code	Raison social, Activité, Adresse	Distance
Aucun site ICPE a moins de 500 mètres		



Préfecture : Hauts-de-Seine
Commune : CHATENAY MALABRY

Déclaration de sinistres indemnisés

en application du IV de l'article L 125-5 du Code l'environnement

Adresse de l'immeuble

444 Avenue de la Division Leclerc 92290 Châtenay-Malabry / Parcelles: K107 - K111 - K102
92290 CHATENAY MALABRY

Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe

Cochez les cases **OUI** ou **NON**

Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune

si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

Catastrophe naturelle	Début	Fin	Arrêté	Jo du	Indemnisation	
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2018	31/12/2018	18/06/2019	17/07/2019	<input type="radio"/> OUI	<input type="radio"/> NON
Inondations et coulées de boue	05/08/1997	06/08/1997	17/12/1997	30/12/1997	<input type="radio"/> OUI	<input type="radio"/> NON
Inondations - coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999	<input type="radio"/> OUI	<input type="radio"/> NON
Inondations et coulées de boue	07/07/2000	07/07/2000	30/11/2000	17/12/2000	<input type="radio"/> OUI	<input type="radio"/> NON
Inondations et coulées de boue	23/07/2000	23/07/2000	30/11/2000	17/12/2000	<input type="radio"/> OUI	<input type="radio"/> NON
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2003	30/09/2003	22/11/2005	13/12/2005	<input type="radio"/> OUI	<input type="radio"/> NON
Inondations et coulées de boue	07/08/2008	07/08/2008	24/12/2008	31/12/2008	<input type="radio"/> OUI	<input type="radio"/> NON
Inondations et coulées de boue	28/05/2016	05/06/2016	15/06/2016	16/06/2016	<input type="radio"/> OUI	<input type="radio"/> NON

Etabli le :

Nom et visa du vendeur ou du bailleur

Visa de l'acquéreur ou du locataire

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le site portail dédié à la prévention des risques majeurs : www.georisques.gouv.fr